Droits de l'enfant en cas de conflit parental

MES DROITS:

- 1. Aimer mes deux parents et ne pas avoir à choisir
- 2. Téléphoner ou écrire à mon parent avec lequel je ne vis pas
- 3. Ne pas servir de messager ou « d'espion » entre mes parents
- 4. Ne pas être témoin des disputes de mes parents ou entendre l'un d'eux critiquer l'autre
- 5. Rester en contact avec les autres membres de la famille de chacun de mes parents
- 6. Prendre du temps pour accepter les nouveaux conjoints de mes parents sans avoir de pression
- 7. Parler à mon parent des activités agréables que j'ai faites avec mon autre parent
- 8. Aimer ou avoir du plaisir avec les nouveaux conjoints de mes parents sans me sentir coupable et avoir l'impression de trahir mon parent
- 9. Recevoir des cadeaux (vêtements, jouets...) de chacun de mes parents ou beaux-parents
- 10. Rester un enfant et ne pas me préoccuper des choses d'adulte

MES RESPONSABILITÉS

- 1. Exprimer ce que je ressens si j'en sens le besoin
- 2. Dire si je ne suis pas d'accord de faire quelque chose que mon parent me demande et qui pourrait faire de la peine à mon autre parent
- 3. Rester respectueux envers mes parents et mon entourage